

CERTIFICAT EN DROIT DE L'IMMOBILIER

L'ESDA propose une formation dédiée aux personnes ayant besoin d'un complément de connaissances juridiques dans le domaine du droit de l'immobilier soit dans leur activité professionnelle actuelle (les cours ont lieu le soir et le week-end) soit en complément d'une formation qu'elles suivent en même temps ou encore qui souhaitent se donner toutes les chances de trouver un emploi.

Cette formation est particulièrement prisée et utile par les dirigeants et le personnel des régies, des entreprises de courtage ou de gestion immobilière, ainsi que dans le domaine de la promotion immobilière, le bâtiment en général et même l'architecture ou la comptabilité. Cette formation est également ouverte aux juges assesseurs non juristes du Tribunal des baux et loyers.

Les cours offrent un approfondissement spécifique du droit du bail, de droits réels et de l'immobilier dans le cadre de cours particuliers.

CONDITIONS D'ADMISSION

Sur candidature et dans les limites des places disponibles.

PRIX

CHF 2'500



L'ESDA, la première grande école supérieure de droit et d'administration.

Geneva Business Center

Av. des Morgines 12 1213 Petit-Lancy (Genève)

+41 (0)22 808 07 07 info@esda-ge.ch

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de 6 semaines

- 30 heures de formation.
- 2 jours par semaine.
- 5 heures par semaine de 18h à 20h30.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Droit du bail
- Droit de la propriété
- Droit de la vente immobilière
- Droit de gage immobilier
- Procédure en matière de bail et droit administratif
- · Droit fiscal de l'immobilier
- Droit de la responsabilité civile